TIZI-OUZOU

Vive tension autour de l'eau dans plusieurs localités

Maâtkas, Frikat, Beni Yeni, Ath Yahia Moussa, Tizi n'tleta (Aït Abdelmoumène), Tizi-Gheniff sont, entre autres, les quelques localités de Tizi-Ouzou qui souffrent le martyre pour cause de pénuries d'eau depuis le début de la saison estivale, voire même le printemps.

Plusieurs actions de protestation ont été menées dans plusieurs circonscriptions de la wilaya de Tizi-Ouzou.

De la fermeture des sièges de l'Algérienne des eaux (ADE) en passant par celle des sièges des APC et de daïra à la fermeture des chemins et routes et au démantèlement des compteurs, les comités de village, de quartier ne cessent de monter au créneau ces jours-ci pour revendiquer le droit à l'eau qui reste plus élémentaire que toute autre revendication, lit-on quelquefois sur les banderoles des protestataires.

Le dimanche 7 août à Maâtkas la coordination des comités des quinze villages de la contrée de Berkouka sise à la limite territoriale avec la daïra de Boghni avaient procédé à la fermeture du CW147, des sièges de l'APC et de la daïra et de l'ADE pour précisément crier leur ras-le-bol de la longue pénurie d'eau que la population de ces villages endure depuis le début de l'été.

Il a fallu une réunion entre le chef de daïra par intérim, le président de l'APC, le directeur d'unité de l'ADE et son chef d'antenne à Maatkas, le chef de service de la direction de la DHW et le subdivisionnaire avec une délégation de la population le jour même pour dégager des solutions et mettre fin à ces longues pénuries.

Il convient de souligner que l'eau est très rationnée dans cette région comme d'ailleurs c'est le cas à Ath Yahia Moussa et Frikat relevant de la daira de Draâ El Mizan, mais aussi à Tizi Gheniff, aux Ouadhias à Beni-Douala. C'est dire qu'une très bonne partie de la wilaya de Tizi-Ouzou vit les affres des pénuries. Ni les points d'eau tels les puits et autres sources, ni la location de camions citernes ne suffisent à étancher la soif de plusieurs milliers de villageois dans cette wilaya qui dispose pourtant de l'une des plus importantes pluviométries à l'échelle nationale en plus de l'imposant barrage de Taksebt et de plusieurs autres retenues collinaires.

Photo : DR

La wilaya de Tizi-Ouzou vit les affres des pénuries.

Le raccordement de la partie sud de la wilaya au barrage de Koudiet Asserdoun (Bouira) n'a pas permis de lever cette tension autour de l'eau.

C'est dire que l'ADE est sur la sellette, les chefs d'antenne vivent une insurmontable tension et ne savent plus à quel saint se vouer. Signalons, cependant, que même le réseau AEP est obsolète dans plusieurs localités.

D'inestimables quantités d'eau se perdent en raison de la corrosion qui frappe les conduites.

La réfection de ce réseau en PEHD est encore en chantier dans plusieurs communes, pendant que dans d'autres, il est toujours constitué de la vieille tuyauterie très endommagée.

En somme, la politique de l'eau dans la wilaya de Tizi Ouzou, censée être à l'abri des pénuries pour ses atouts naturels (pluviométrie), mais aussi infrastructurels (Taksebt et autres retenues), laisse sérieusement à désirer.

Pour preuve, ces incessantes contestations populaires qui ne sont pas près de s'arrêter, sans aucun doute.

Amayas Idir

ELLE SERA DISPONIBLE À PARTIR DE L'ANNÉE PROCHAINE

Une carte électronique pour la zakat

A partir de l'année prochaine, les bénéficiaires de la zakat peuvent retirer le montant dont ils ont bénéficié via une carte électronique Les mosquées, les zaouïas, les centres et les instituts islamiques seront bientôt connectés.

Une convention cadre a été signée, hier, entre le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et le département de Benhamadi. Le but : permettre à ces différentes institutions de se connecter au réseau internet.

Cette technologie aura, selon Benhamadi, à former les cadres, créer des forums ainsi qu'une dynamique d'accès à l'information scientifique.

En plus de faciliter la communication, cette mise en connexion permettra également, selon Ghoulamallah, de faire circuler des informations fiables. «Nous allons mettre un terme aux rumeurs qui circulent notamment parmi les imams», a-t-il indiqué. Par ailleurs, le ministre des Affaires religieuses a annoncé qu'à partir de l'année prochaine, les 250 000 bénéficiaires du Fonds de la zakat pourront retirer leur zakat via des cartes électroniques dans les bureaux de poste.

S. A.

APRÈS L'ALLÉGEMENT DES PROGRAMMES

Quelles activités périscolaires pour les élèves ?

La décision d'alléger les programmes au niveau du cycle primaire, favorablement accueillie aussi bien par la famille de l'éducation que par les parents, devrait favoriser la pratique d'activités périscolaires. Mais lesquelles ?

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Depuis l'annonce, en fin d'année scolaire, de cette nouvelle mesure, les questions sont nombreuses : les écoles sont- elles sur un pied d'égalité et pourront-elles proposer des activités intéressantes aux élèves ? Tous les établissements scolaires seront-ils dotés de moyens adéquats ? Les enseignants sont-ils tous formés à encadrer ces activités ?

Les élèves du cycle primaire découvriront dès la rentrée ce que leur réserve cette nouvelle mesure. Dès 14h30, ils pourront s'adonner à des activités artistiques ou sportives en fonction de ce que pourront proposer les établissements scolaires.

Tous ne disposant pas d'espaces appropriés, les élèves pourront en fonction de la disponibilité s'adonner à ces activités dans les classes de cours, dans le réfectoire s'il en existe un, dans le préau ou dans la cour d'école.

Les activités périscolaires n'étant pas une tradition dans le système scolaire national, à l'exception de certains établissements qui avaient auparavant fait l'effort de créer une vie scolaire, le ministère de l'Education avait organisé en juillet une rencontre avec pour but de former les enseignants à la gestion du volume horaire des activités culturelles et artistiques mais aussi scientifiques et environnementales. Pour encadrer les enseignants, des fiches techniques concernant les activités périscolaires ont été élaborées.

L'enseignant y trouvera une base de méthodologie. Des modèles de fiches que les enseignants adapteront dans leurs classes pour proposer des activités aux élèves. Ces derniers, pour pouvoir y prendre part, devront recevoir l'aval de leurs parents. Un document sera mis à leur disposition. Il devra être signé par les parents, autorisant leur progéniture à rester dans l'enceinte de l'établissement scolaire après 14h30.

Avec la nouvelle répartition des horaires entrant en vigueur en septembre, les journées des élèves seront ainsi réparties de 8h à 11h et de 13h à 14h30. Le volume horaire oscillera entre 24 et 25 heures par semaine alors qu'il était de 30 heures auparavant et ne laissant place à aucune activité pédagogique.

N. I.

ILS ATTENDENT DEPUIS HUIT MOIS LEURS MISÉRABLES 4 000 DA

Handicapés sans pension !

S'il y a bien une frange de la société qui semble être complètement oubliée ce sont bien les handicapés. Les trésoreries communales n'ont pas été alimentées depuis huit mois pour le dégagement des pensions des handicapés et le ministère de la Solidarité nationale se dit ne pas être tout à fait au courant de la situation.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) -Déjà que la constitution d'un dossier pour bénéficier de la pension de handicapé relève de la «mission impossible», vu toute la paperasse exigée, une fois bénéficiaires, les handicapés attendent souvent des mois et des mois pour être indemnisés.

Bien que les retards de virement varient d'une région à une autre, compte tenu de la gestion décentralisée du budget réservé à cet effet par les Directions de wilaya de la solidarité nationale, la majorité des handicapés affirment attendre depuis huit mois leurs misérables pensions de 4 000 DA mensuels.

Depuis le début du mois de Ramadan et comme l'argent est plus que jamais nécessaire en cette période à grandes dépenses, les handicapés occupent quotidiennement et à travers tout le territoire national les sièges des APC pour réclamer leur dû. Mais ils ont malheureusement toujours droit à la même réponse de la part des trésoriers des communes : «Ils n'ont pas encore viré, revenez dans quelques jours.»

Mais les jours se transforment en mois et les mois ne cessent de se multiplier sans pour autant que cette frange de la société oubliée, voire méprisée ait droit à sa petite pension.

«J'ai un enfant handicapé et cela fait huit mois, jour pour jour, que je me rends à l'APC de Bordj El Bahri (à l'est de la capitale), pour réclamer cette pension et je ne suis pas le seul. A chaque reprise, le trésorier de la commune nous apprend que le virement n'est pas encore effectué. Pour des retards de quelques jours pour la perception de leurs salaires, nous avons vu certaines catégories sortir protester dans la rue. Peut-être que parce qu'un handicapé est incapable de manifester qu'ils nous méprisent», dira Omar Rich, père d'un handicapé qui s'est rapproché de notre rédaction.

Contacté, le chargé de communication au niveau du ministère de la Solidarité nationale, Nouri El Hachemi qui reconnaît l'existence de ce problème, se dit ne pas être au courant des raisons et de la durée des retards. «Ce sont les Directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS), qui gèrent le budget des pensions des handicapés et assurent le virement. Il faut donc voir avec les DASS car elles jouissent d'une gestion décentralisée», a-t-il expliqué. Ces directions de wilaya sont-elles si indépendantes au point de ne pas rendre des comptes à la tutelle, le ministère de la Solidarité nationale en l'occurrence ? Le département de Saïd Barkat est-il si détaché de ses structures pour ne pas s'apercevoir que les trésoreries communales n'ont pas reçu le virement de la pension des handicapés par les DASS depuis huit mois ? Toutes nos tentatives de rentrer en contact avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Alger sont restées vaines. Hier encore, personne ne décrochait sur les deux lignes téléphoniques du standard.

M. M.